



## ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES AU SEIN DES COMMISSIONS OU DES COLLÈGES

**Attention** : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception avant le 20 Janvier 2024 ( le cachet de la poste faisant foi) à :

Ligue Motocycliste Régionale de Bretagne - Maison Départementale des Sports - 18 rue Pierre de Coubertin  
22440 Ploufragan.

Je soussigné(e) : .....

Demeurant : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° licence 2024 : .....Club : .....

Fait acte de candidature pour : (rappel : les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule commission).

(Cocher votre choix)

- Commission Motocross - 16 postes
- Commission Vitesse - 13 postes
- Commission Endurance TT - 9 postes
- Commission Moto Éducative - 6 postes
- Commission Trial - 9 postes
- Commission Enduro - 11 postes
- Commission Tourisme - 6 postes
- Collège des Officiels - 6 postes

Fait à : ..... Le : .....

*Signature*